



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E12503

VALABLE JUSQU'AU 03/06/2027

ÉDITÉ LE

26/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1978

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 06/03/2024
60 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST MAURICE DU DESERT 2000B1185

Siret : 313 670 473 00013

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 61 14980-

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 614208650018

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 614208650018

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Raison sociale : ROMAIN

21 BEAU SOLEIL
ST MAURICE DU DESERT
61600 LES MONTS-D'ANDAINE

Téléphone : 02 33 37 36 67

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.romain-couverture.fr>

E-mail : romain.couverture@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

ROMAIN SEBASTIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	16/05/2024
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	16/05/2024
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	21/05/2026
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	16/05/2024
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	21/05/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	30/06/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	21/01/2021
o Isolation des combles perdus	16/05/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.